Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 72 (2001)

Heft: 1

Artikel: Forum sur le commerce électronique organisé dans le cadre de la

BIMO 2001

Autor: Bovée, Jean-Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824236

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

par Jean-Paul Bovée, secrétaire général de l'ADIJ

Forum sur le commerce électronique organisé dans le cadre de la BIMO 2001

Depuis l'avènement des sociétés industrielles, les modalités du commerce ont subi un certain nombre de mutations spectaculaires, dont l'invention, en France, vers 1850, des magasins à grandes surfaces puis, dans les années 1890, de la vente par correspondance. Ce nouveau moyen de distribution avait, à l'époque, enregistré un taux moyen de croissance de 25 % par an (pendant une dizaine d'années). On estime qu'il représente actuellement 10% du volume du commerce de détail.

Le commerce électronique nous paraît s'inscrire dans cette lignée. Une part des activités de distribution pourra faire appel facilemement à ce nouvel outil (notamment l'échange de certains services ou de biens non périssables et peu pondéreux), d'autres compartiments des transactions en resteront éloignés.

Bien plus important nous paraît être le rôle du réseau en tant que média, support et outil de diffusion d'informations. Si la part des échanges réalisés effectivement par l'internet ne dépassera probablement pas quelques pour-cents du volume total du commerce, la proportion de gens qui se seront informés par le biais des sites atteindra des chiffres autrement importants.

La Commission économique de l'ADIJ a souhaité mettre sur pied une manifestation d'information à l'intention des responsables des entreprises de nos régions, afin d'examiner dans quelle mesure le recours au commerce électronique pouvait contribuer à augmenter leur volume d'affaires et, dans la foulée, accroître le revenu régional.

Pour évaluer la situation, cette commission a consulté une soixantaine d'entreprises sélectionnées dans tous les secteurs de l'économie (sans pour autant constituer un échantillon représentatif au sens statistique du terme).

On a pu observer ainsi que dans le canton du Jura et le Jura bernois, plus des trois quarts des entreprises interrogées disposaient déjà d'un site-internet; entre 70 et 90 % d'entre elles utilisaient déjà le réseau pour échanger des produits intermédiaires ou des produits finis, ou pour vendre des biens et services directements aux utilisateurs finaux.

Parmi les entreprises qui n'avaient pas encore créé un site, 60 % envisageaient de le faire prochainement.

Relayé par divers médias, le Bureau fédéral de la consommation a évoqué récemment la situation du commerce électronique en Suisse, indiquant que de plus en plus de gens utilisent l'internet pour acheter des biens (surtout des livres et des disques) ou des services. Ce bureau estime que près d'un quart de la population adulte du pays s'est procuré un produit par le biais du réseau. Toutefois, il soulignait aussi le fait que la plupart des gens n'ont pas encore totalement confiance dans la sécurité de ce type de transaction. La sécurité : il s'agit là de l'un des points les plus importants traités lors du forum organisé par la Commission économique de l'ADIJ, dans le cadre de la BIMO 2001, le 16 mars dernier.

Animé par Pierre Boillat (rédacteur en chef adjoint du Quotidien Jurassien) cette manifestation publique a porté sur des questions liées à la création et à l'entretien d'un site (voir ci-contre l'article de M. Maillard) et les meilleurs moyens de générer du trafic sur le site (intervention de P. Rein, d'Activis).

Mais on y a également beaucoup parlé de sécurité des transactions, raison pour laquelle on trouvera plus loin le résumé des interventions de M. D. Dubois (CTO IDB-Soft), ainsi que l'exemple concret de la Banque Cantonale du Jura, présenté par M. Joël Rion. ■



Saint-Maurice 7 2800 Delémont Tél. 032 423 11 11 Chalière 7a 2740 Moutier Tél. 032 494 60 70 Jonchère 21 2610 Saint-Imier Tél. 032 941 51 50

vecsa@swissonline.ch

